

La parole aux sceptiques

Roger Vicot, maire de Lomme et ex-adjoint à la sécurité de Lille

« On est à la veille de plonger dans une aventure très dangereuse »

« Trop de systèmes de surveillance risquent de conduire à une société de surveillance. Ce n'est pas moi qui le dis, mais la Chambre des lords et des communes ! Au Royaume-Uni, pays le plus surveillé d'Europe avec quatre millions de caméras, le Parlement a tiré la sonnette d'alarme en 2009 : trop de concessions sur les libertés individuelles, pour pas assez de résultats ! L'avertissement est à prendre au sérieux. Vous savez, c'est un peu comme l'histoire de la grenouille. Pour la faire cuire, vous avez deux possibilités. La première : vous la jetez dans l'eau bouillante ; mais là, elle se débat, et s'enfuit. L'autre méthode, c'est de l'installer dans une casserole d'eau froide, puis de la mettre sur le feu ; dans ce cas, la grenouille ne va pas s'enfuir ; elle va s'habituer progressivement à la chaleur ; et quand cela sera vraiment trop chaud, il sera trop tard pour elle. Nous sommes aujourd'hui cette grenouille. Bien sûr, en démocratie, il n'y a pas de danger. Mais que se passerait-il demain en cas de crise de régime très grave ? Caméras, puces, géolocalisation... On est à la veille de plonger dans une aventure très dangereuse.

Aujourd'hui, les citoyens sont mal informés sur l'ampleur de la surveillance. Un des arguments classiques est de dire : ceux qui n'ont rien à se reprocher n'ont rien à redouter. Cela ne veut rien dire ! Sous prétexte que l'on est honnête, on doit tout accepter ? Un grand débat public est nécessaire. Avec le recul, on commence à bénéficier d'éléments objectifs sur l'efficacité réelle des caméras. Appuyons-nous sur ces éléments pour en discuter. »

Laurent Mucchielli, sociologue, spécialiste de la délinquance

« Dresser un vrai bilan, et en finir avec les approximations »

« On ne peut parler sereinement des caméras que si l'on dépasse l'imaginaire associé à la vidéoprotection. Or le débat public est monopolisé par deux légendes. L'une est noire : elle associe la vidéoprotection à Big Brother. Techniquement et juridiquement, c'est faux, bien sûr. Le système est très encadré ; l'image n'est utilisable que sous certaines conditions, très strictes. L'autre légende est, à l'inverse, dorée : elle exagère les résultats de ces équipements. Grâce à eux, dit-on, il n'y aurait plus d'impunité. Pourtant, une fois que l'on sort du fait divers, on

s'aperçoit que, dans la très grande majorité des cas, la vidéoprotection ne permet

pas d'identifier à coup sûr les criminels : les malfaiteurs portent des cagoules, l'image est de mauvaise qualité... Les caméras, dans les processus d'enquête permettant d'élucider les crimes, ne sont qu'un élément parmi d'autres. Un autre mythe de cette légende dorée est la prévention. Les caméras empêcheraient que des crimes et délits soient commis. On sait aujourd'hui que cela ne marche pas. Les délinquants ne sont pas bêtes : quand une caméra s'installe, ils changent de trottoir. Dans les faits, aujourd'hui, les caméras sont beaucoup utilisées pour la "gestion urbaine de proximité" : l'accompagnement à distance des services d'urgence, la gestion des grands rassemblements de population, et le suivi des flux routiers, dont les infractions au code de la route. Au final, l'effet des caméras sur la sécurité est réel, mais très limité. Le prix, lui, est exorbitant. Des évaluations menées scientifiquement s'avèrent indispensables pour dresser un vrai bilan. Et en finir avec les approximations. » ■ J. N.



Roger Vicot, maire de Lomme.

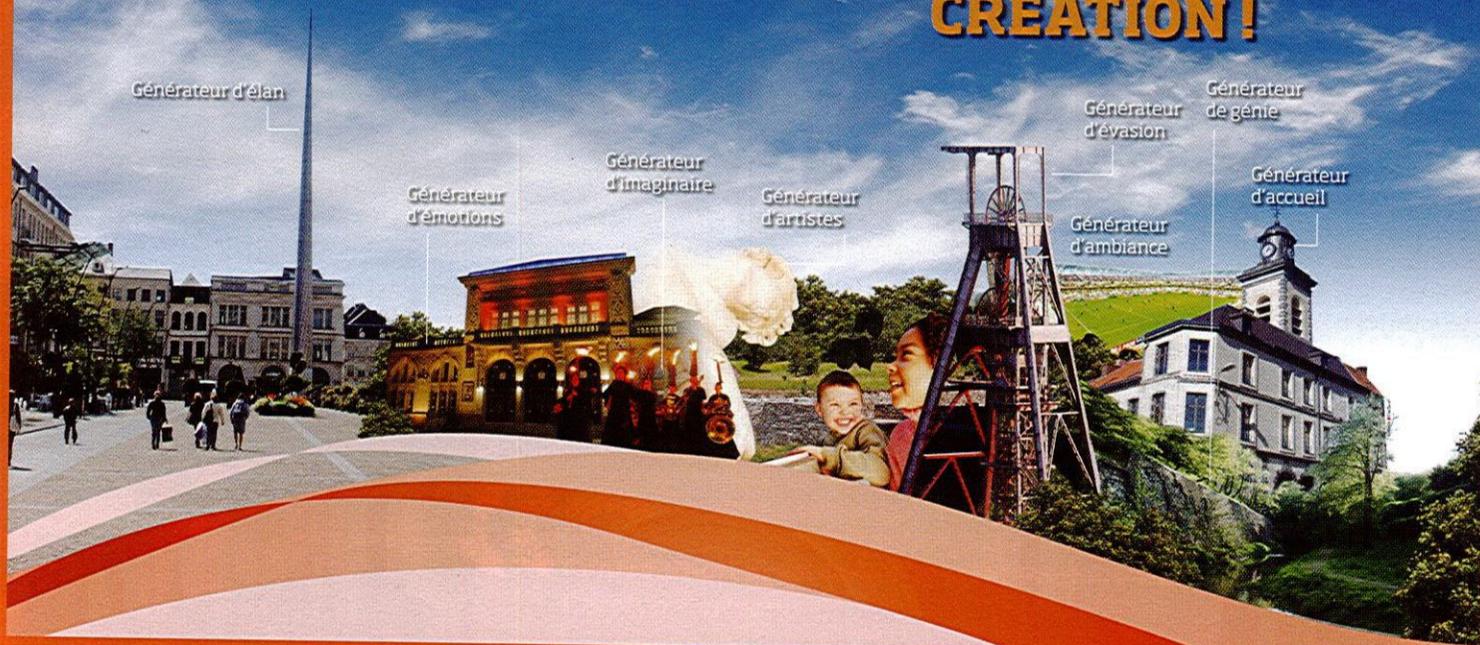
© CHRISTOPHE LEFEBVRE



OFFICE DE TOURISME
ET DES CONGRÈS
DE VALENCIENNES METROPOLE

www.tourismevalenciennois.fr

LE VALENCIENNOIS,
DESTINATION
CRÉATION !



Cap sur l'innovation !

1205346500VD